

Echos d'accueil

Zouhair ABOUDAHAB et Abdellatif CHAOUITE

"Bureau d'accueil des immigrés", appellation démodée, poussiéreuse et méthodiquement archivée ou en train de l'être. L'heure est à la vision "armée" d'une intégration volontariste, technique, et bien souvent encore injonctive... Que se dit-il cependant de l'autre côté de ce miroir ?

Dans les permanences d'accueil-médiation (1), la parole des visiteurs reste le lieu d'habitation de leur expérience subjective, le nœud d'une pensée destinale ouverte par l'événement-immigration. Bien souvent dans ces permanences, une fois déposé le paquet de papiers qui porte dans ses plis et dans ses signes indéchiffrables le motif premier de la visite, la langue se délie et dit l'indicible des procédures et des dossiers, ce reste, ce résiduel non compté et non comptable dans le "traitement" technique. Echos, vibrations d'une existence qui déplacent l'essentiel vers l'essence même de ce qu'est une personne telle qu'elle se vit, telle qu'elle se voit, telle qu'elle se dit. Telle que cette essence fonde sa vérité, foncièrement irréductible à l'image de l'objet social et économique migrant.

Ce sont ces quelques échos, ceux ici qui se rapportent à l'expérience d'être Père en immigration que nous souhaiterions donner à entendre, rendre audibles dans ce qui les constituent comme cheminements exposés à la radicalité des mutations déracinantes. Cette radicalité qui atteint les sujets là où ils ne s'y attendent pas, qui les atteint non comme le risque plausible, escompté dans une entreprise (ici l'immigration) mais comme le non-prévu, le non pensé, et le non pensable de cette entreprise, qui prend la figure du radicalement autre.

Le don et la dépossession

La soixantaine mais l'œil vif, Boualem entre dans le bureau, un sac en plastique à la main. "Salamou Alaï-koum" lance-t-il d'une voix enrouée.

Invité à s'asseoir, il se lance derechef dans l'évocation pêle-mêle de différents chapitres de son histoire de vie. Face à une écoute ouverte, sa voix s'est comme oubliée en faisant place à l'intérieur d'elle-même à ses propres fantômes. Les "services rendus à la France", les différents combats dans ses rangs lors de la deuxième guerre mondiale, les emplois occupés par la suite depuis qu'il vit en France et enfin le litige actuel avec les services techniques de sa commune qui l'"empêchent" de continuer les travaux dans la maison qu'il a acquise voici deux ans et qui est destinée à accueillir ses enfants. L'identité de Boualem ne pouvait se résumer à quelques coordonnées mais nécessitait ce tour d'horizon qui laissait deviner dans son tissage le sujet historique qui se rendait présent.

A l'invitation d'exposer précisément le motif de sa visite, Boualem déposa alors sur le bureau son sac en plastique, mais au lieu d'en extraire les différents papiers qui s'y entassaient, il en retira d'abord une photo qu'il exhiba avec un air de fierté. La photo le représentait aux côtés d'une jeune femme, tous deux en costumes de mariés. "Regardez, dit-il, c'était mon épouse, voyez comme elle était belle. Elle avait 26 ans quand nous nous sommes mariés, il y a cinq ans, en Algérie. Je l'ai faite venir ici. Elle était intelligente, elle savait lire et écrire et s'occupait de mes papiers à la maison". Fierté et ton de la voix qui sieraient plus à un père parlant de sa fille qu'à un époux, vibration d'un impensable dont ne surgira plus loin que l'impossibilité de continuer cette union de la part de la jeune épouse après cinq années de vie commune et la naissance de deux enfants, pour aller vivre "à l'autre bout de la France", avec un "gaouri" (2), comme

pour multiplier les distances avec ce qu'il pouvait représenter pour elle ? La voix s'étrangle à l'évocation de cette rupture, se fait voix-présence moins d'un "travailleur immigré" que d'un époux et d'un père blessé dans son double statut d'époux et de père. "Deux ans que je n'ai pas vu mes enfants" dit-il après un bref silence où il ne put réprimer des larmes et des soubresauts émotionnels.

Le temps que Boualem recouvre ses moyens et un sentiment de révolte prit la place de l'effondrement. Il expliqua alors avec véhémence comme pour se convaincre lui-même, que le départ de son épouse était une conspiration des travailleurs sociaux : "ils ont monté la tête de ma femme". Celle-ci fréquentait trop à son goût les centres sociaux, suivait des formations dont elle n'avait pas besoin puisque lui gagnait suffisamment d'argent et le dépensait largement pour elle et ses enfants.

Propos crus, presque caricaturaux s'ils ne signifiaient au-delà de ce qu'ils disaient la dépossession. L'argent prend ici la valeur d'un statut (gagné) et d'un don, le don de la vie, la paternité, concurrencée de manière impensable dans son système de pensée, par la recherche de l'autonomie de sa jeune épouse. Et la faute ne peut qu'en incomber à l'Autre qui vient occuper la tête de l'épouse, la rendre Autre, la faire échapper à l'emprise jouissive de l'époux-père tout puissant par son don. Radicalité d'une dépossession qui fait choir le roi, le dénude de ses attributs d'époux-père. L'habit, le symbole qui fait le père est rabattu violemment sur le réel qui n'expose plus que le corps dénudé d'un bonhomme qui pleure ses pertes. Sa femme, ses enfants "paternisés" par un "gaouri", par cette étrangeté dans laquelle il est venu se jeter comme dans la gueule du loup. Epreuve inescoutée qui va alors ouvrir sous les pieds de Boualem une pente dangereuse : chômage, accumulation de dettes, jugement d'expulsion locative. Dérive du travailleur devenu inutile, du résident devenu personne à risque, de l'immigré devenu revendicateur, demandeur de réparations. Les services sociaux demandent sa mise en curatelle. "La curatelle, dit-il, c'est comme les poux que les soldats colons mettaient dans le dos des prisonniers algériens dont les mains

étaient attachées à une chaise. Je suis dans la même situation". Télescopage et rattrapage par un destin aveugle.

Reste un espoir, objet de lutte qui maintient en survie et enjeu symbolique de tout le reste : la maison en ruine à reconstruire, objet du litige avec les agents techniques de la commune. "J'avais demandé des subventions et des prêts au titre de l'aide à l'accès au logement pour finir ma maison, ce qui m'a été accordé. Mais mon curateur a tout bloqué sans mon consentement. Mais je ferai tout pour construire cette maison, c'est chez moi. Je voudrais y recevoir un jour mes enfants".

La saisie et la quête

Aux pères en dérive, dépossédés des insignes de leur paternité, des enfants en quête, à l'affût des repères, d'histoires à reconstituer car trop brutalement rompues parfois dans le silence des actes.

Le motif explicite de la visite de Sakina fut de se renseigner sur les démarches pour faire bénéficier sa mère d'un titre de séjour après sa sortie de l'hôpital. Française d'origine maghrébine, 25 ans, Sakina éprouva peu à peu le besoin d'aller au-delà, de resituer la quête présente dans le récit de son histoire. "Mes deux sœurs, mon frère et moi-même sommes nés ici, en France. Mon père était ouvrier. Il était venu en France avec ma mère, au début des années 60..." Revisités, ces événements fondateurs ouvrent la voie à l'évocation

de l'histoire interne : "le rêve de mon père était de garnir notre logement des plus beaux meubles, de nous offrir les conditions d'un confort matériel. Il lui fallait pour cela faire bien des économies sur son maigre salaire et des sacrifices sur la nourriture et les vêtements... Cependant, mon père arrivait peu à peu à acquérir pour nous les objets convoités : télévision, four, machine à laver, de beaux fauteuils... c'était cela la réussite pour mon père." Image reconstituée d'un père "réussi" tout à la fois dans son expérience d'immigré et dans sa paternité nourricière. "Puis vint le jour où ce fut un cauchemar pour toute la famille. J'avais 12 ans. Un huissier de justice accompagné de deux policiers se présente à la maison. Ils saisirent la plupart de nos meubles. Je vis partir ma bicyclette rouge et je regardais mon père assister impuissant à l'écroulement du château de ses rêves."

Regarder l'impuissance de son père, c'est "un cauchemar pour toute la famille". Le château avec ses beaux atours s'écroule dans le silence. Pourquoi cette saisie ? Question qui restera sans réponse pour les enfants, aucune parole ne viendra articuler cet effondrement. "On" a enlevé au père les signes dont il aimait à montrer sa réussite paternelle. Comment rester père exposé ainsi à la honte ?

"Quelques jours plus tard, il réagit avec violence en ordonnant à ma mère de ranger le peu d'affaires qui nous restaient et de nous préparer à un retour



définitif en Algérie". Juste ou injuste, l'effet du coup de la loi fut d'imposer au père la représentation de sa propre disparition. La réaction est de tenter d'exister ailleurs, là sans doute où la fonction de père est signifiée autrement. Mais quel est cet ailleurs pour les enfants ? "Un ailleurs presque inconnu. J'y suis resté jusqu'à ma majorité puis je suis retournée en France suivie de mes deux sœurs".

Sakina se tut un moment puis revint sur le drame de son enfance : "Vous savez, j'ignore à ce jour pourquoi en réalité mon père fut saisi. Depuis notre départ en Algérie, il ne voulut plus reparler de cette histoire. J'ai cru comprendre qu'il fut accusé de recel et qu'il avait comparu devant le tribunal. Quand je suis revenue en France, j'ai pris contact avec son ancien avocat afin de mieux comprendre ce qui s'était passé. L'avocat me renvoya "gentiment" de son cabinet en me disant que cette affaire était trop ancienne et qu'elle était archivée".

Sakina poursuit sa quête. Quête de sens, quête de réhabilitation du père, quête d'elle-même comme sujet désenglué de ce qui a piégé le père ? Sakina est en tout cas face à sa question destinale : retrouver son père pour pouvoir le quitter et peut-être devenir elle-même mère.

L'honneur et la loi

Entre la loi du juge et la loi du père, quelle résonance ? Les deux doivent restituer par la séparation chaque sujet dans sa propre vérité et le faire accéder à la loi sociale. Que se passe-t-il actuellement du côté de cette résonance chez certains sujets maghrébins ? Question à déployer certainement avec la plus grande prudence du côté aussi bien de la société d'origine que de la société d'immigration. Ce n'en est pas ici le lieu, mais un simple écho asymptotique.

Abdelkader exprime fondamentalement un sentiment d'offense. Il vient d'apprendre que sa fille, mariée au Maroc à un cousin, avec les "encouragements" du père lui-même, vient d'être divorcée. "Vous vous rendez compte, le Cadi (juge) a prononcé le divorce en son absence. Elle n'était même pas informée

de la date d'audience. Par Dieu, c'est injuste. En plus, le magistrat n'a même pas pris la peine de lui reconnaître ses droits de femme divorcée".

Abdelkader vit en France avec sa femme. Leurs enfants n'ont pas quitté le Maroc. De la cause du divorce de sa fille, on ne saura rien — était-ce important à ses yeux ? Par contre, trois mots posent ce qu'Abdelkader vivait : l'"indignité" du gendre, la "corruption" du Cadi, et surtout son "offense" à lui. Une formule courante au Maghreb révèle ce que peut être la teneur de cette offense : la fille est le "visage" de son père. Entendons le point focal de tout un système de valeurs qui porte le nom de *A'rad* (honneur). Une fille déshonorée est la pire offense qui puisse arriver à un père alors même que la fameuse répudiation, droit unilatéral de l'époux, est l'institutionnalisation de ce déshonneur. Entendons également la valeur de l'échange contracté : un père "donne" sa fille en mariage et attend de son gendre la reconnaissance de cet acte à sa juste valeur... Offensé, touché dans son propre "visage", dans sa dignité, Abdelkader, ayant pris connaissance des voies et délais de recours possibles, décida de demander un congé exceptionnel à son employeur et se rendit au pays pour tenter de réparer cette offense.

Un père "offensé" face à un juge "corrompu" : deux figures qui incarneraient la loi en justiciers au lieu de la représenter ? Comment alors la loi peut-elle restituer à chacun sa question ? Quelles places occupent là-dedans les jeunes mariés-divorcés ? Qui dispose dans ce système de l'être de chacun ?... Autant de questions qui au-delà des acteurs et à leur insu introduiraient aux énoncés fondateurs d'une socio-culture, à ce qui dans cette socio-culture préside à la naissance de ses sujets.

Passages

De l'autre côté du miroir, si les accueillants-médiateurs continuent à recevoir des visiteurs-immigrés, ils accueillent bien souvent en même temps les "visiteurs" de ces visiteurs : les immigrés-pères, les immigrés-époux... Ils écoutent — et devraient entendre — les discours référant chaque sujet aux lois de la langue, de la mémoire, de la

citée, lois mises à l'épreuve de l'étrangeté comme de l'intégration de cette étrangeté. De "l'inquiétante étrangeté" ? Celle de rencontrer son "double", cet étrange-familier qui bouleverse toutes les frontières, tous les repères : dedans/dehors, passé/présent, conscient/inconscient, identité/différence... Ce bouleversement des limites pervertit la logique des ancrages monolithiques rassurants dans l'imaginaire psychoculturel (quand l'habitus ou le savoir-être Père est indexé par le "double" comme étrange, inadéquat, dissonnant... par exemple). Il y a là passage d'une structure ou d'une logique de fonctionnement simple et sécurisante du type 0-1 (l'Un ou l'Autre) à une logique plus "dialogique", plus ambivalente du type 0-1-2 où le 1 (Dieu, la Loi, le Père, la Référence...) est constamment transgressé dans et par le 2, dans et par le "double"... Dans cette épreuve, une entreprise reste en tout cas centrale : travailler les voies (les voix) de passages, de traductibilité, d'interprétation entre les langues, les mémoires, les cités pour garantir l'arrimage généalogique. ■

(1) Espaces intermédiaires où s'articule le passage entre la vérité d'une parole subjective et le principe de réalité institutionnelle, cadres aménagés pour une écoute dans la "complicité" méthodologique de la langue, de la culture et de l'expérience de l'immigration. Il s'agit ici des permanences d'accueil de l'ADATE.

(2) Etranger, dans ce contexte : français.